

## DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

### ENQUETE PUBLIQUE

**préalable à la déclaration d'utilité publique relative aux travaux de prélèvement et de dérivation des eaux et l'instauration des périmètres de protection autour du captage de la source "L'Hermet", située sur la commune de DESAIGNES ainsi qu'à la délimitation exacte des terrains nécessaires à l'accès à ce captage**

### **AVIS**

LE MAIRE,

A l'honneur d'informer le public que, conformément aux arrêtés du Préfet de l'Ardèche n°07-2018-09-005 en date du 9 juillet 2018, et n° 07-2018-07-16-001 en date du 16 juillet 2018, l'ouverture d'une enquête publique a été ordonnée.

Cette enquête concerne la déclaration d'utilité publique relative aux travaux de prélèvement et de dérivation des eaux et l'instauration des périmètres de protection autour du captage de la source "L'Hermet", située sur la commune de DESAIGNES, ainsi que la délimitation exacte des terrains nécessaires à l'accès à ce captage.

Les projets ci-dessus avec les pièces à l'appui seront déposés en mairie de DESAIGNES pendant 17 jours, **du 18 septembre au 4 octobre 2018** afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et aux jours où le commissaire enquêteur recevra le public.

Le dossier d'enquête sera accessible sur le site internet de la préfecture de l'Ardèche, à l'adresse <http://www.ardeche.gouv.fr/> à la rubrique : Publication / Annonces & Avis / Enquêtes publiques / Captage L'Hermet ; pendant la durée de l'enquête publique.

Un commissaire enquêteur, désigné à cet effet dans l'arrêté susvisé, recevra en mairie de DESAIGNES (Ardèche) :

- le mardi 18 septembre 2018, de 9h à 12h,
- le mardi 25 septembre 2018, de 14h à 17h,
- le jeudi 4 octobre 2018, de 14h à 17h,

les observations qui pourraient être faites sur lesdits projets.

Les observations pourront également être faites soit sur les registres prévus à cet effet et déposés en mairie, soit adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie de DESAIGNES, siège de l'enquête, soit à l'adresse courriel suivante : [captagehermet@gmail.com](mailto:captagehermet@gmail.com)

A DESAIGNES, le 30 AOUT 2018

Le Maire,

Cachet de la mairie :

